

21 février 2006

06.331

Question Gilbert Hirschy**Hier Obwald, aujourd'hui Schwyz, demain Neuchâtel?**

Joseph Zyziadis doit se sentir bien seul dans sa croisade contre les fossoyeurs de l'impôt sur les hauts revenus et les grandes fortunes.

L'autre Joseph, Deiss celui-ci, est venu bien tardivement et timidement le soutenir moralement pour contrer ce qui s'apparente à un jeu de massacre où il y a surtout des perdants et quelques gagnants qui ont déjà gagné avant de gagner encore sur ce coup-là. A ce jour, il nous semble qu'aucun exécutif cantonal n'ait soutenu l'action louable de notre Don Quichotte des coffres-forts.

Le canton de Neuchâtel sera-t-il l'exception qui confirme la règle?

N'avons-nous pas un devoir de responsabilité vis-à-vis des citoyens de ce canton à qui l'on demande un effort fiscal important et qui sont sommés de payer rubis sur l'ongle leurs impôts sous peine d'intérêts élevés, alors que d'autres cantons font des ponts d'or à ceux qui en possèdent?

Une (des) action(s) du Conseil d'Etat pour combattre ce dumping fiscal serait un signe fort à l'égard des contribuables neuchâtelois.

Quelle est la marge de manœuvre du Conseil d'Etat en la matière?

Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de prendre des mesures en collaboration avec d'autres cantons?

Neuchâtel pourrait-il être leader dans la péréquation fédérale?